AQUITAINE
Axe 1 : EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Titre professionnel d'agent magasinier

Contexte

Certains agents des centres hospitaliers ainsi que les établissements sociaux et médico-sociaux, réalisent des missions qui nécessitent des connaissances dans le secteur de la logistique : Préparation et suivi de commandes, gestion de stocks, transport de marchandises ou autres biens matériels... L'ensemble de ces activités techniques doivent se réaliser dans un cadre spécifique qui est celui des établissements de la FPH, et de ce fait, cela engendre des contraintes particulières dans l'exercice de leurs fonctions. Cette formation a pour objectif de permettre aux managers de ces différents services, de proposer, à leurs agents, une offre de formation certifiante et utile à l'exercice de leur activité grâce à une montée en compétences. Obtention d'un titre professionnel de niveau 3.

Objectifs

La formation prépare à l'obtention du titre professionnel d'agent magasinier et s'adapter aux besoins spécifiques de chaque agent au regard de leur service établissement, de leur service et de leur niveau.

- Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des stocks
- Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients
- Conduire en sécurité un chariot de manutention à conducteur porté de cat 1A de la R489

Renseignements complémentaires

Modèle d'évaluation des acquis :

- Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation professionnelles, études de cas, quizz, ...
- Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen.

Public
Agents des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Exercice
2025

Nature
AFR

Organisé par
AFTRAL